

SCOLARITÉ ET
INSERTION PROFESSIONNELLE
DES DOCTEURS DE L'USTL

promotions 2000, 2001 et 2002

Réalisation de l'étude
Delphine Cazin
sous la direction de
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP
Martine Cassette

Octobre 2005

RÉPERTOIRE DES SIGLES

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

BDI : Bourse Docteur Ingénieur

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

ED : Ecole doctorale

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

USTL : Université des Sciences et Technologies de Lille 1

Chapitre 1

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) interroge les diplômés de l'Université des Sciences et Technologies de Lille (USTL) titulaires d'un doctorat depuis la promotion 1992.

La présente étude concerne les promotions 2000, 2001 et 2002.

I - Les objectifs de l'étude

Après un accroissement important du nombre de doctorats délivrés à l'USTL entre 1992 et 2000 (73 par rapport à 237), depuis 2001 le nombre de doctorats délivrés a légèrement baissé (174 doctorats délivrés) pour stagner en 2002 (175 doctorats délivrés).

Dans un premier temps, nous ferons le point sur les caractéristiques socio-démographiques des docteurs, ainsi que les caractéristiques de leur parcours de doctorants.

Dans un second temps, nous nous interrogeons sur la situation professionnelle (taux d'accès à l'emploi, statut occupé et nature de l'emploi exercé).

II - La population étudiée

La population est constituée de diplômés français ayant obtenu un doctorat à l'USTL en 2000, 2001 ou 2002.

Nous avons volontairement écarté les docteurs de nationalité étrangère du fait des difficultés rencontrées lors des enquêtes précédentes en matière de taux de réponse (la non réponse correspondant le plus souvent à une perte d'adresse et donc à une impossibilité à joindre les personnes, bien plus qu'à un refus de leur part de répondre à l'enquête)¹.

La promotion est définie par le fait de soutenir durant l'année civile : appartient à la promotion référencée tout étudiant soutenant sa thèse de doctorat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année considérée.

III - Le délai d'interrogation, technique d'enquête et taux de réponse

L'enquête a lieu en mars de l'année N+3, soit 27 mois après la fin de l'année de sortie. Les soutenances retenues ayant lieu sur douze mois, le délai d'interrogation varie entre 27 mois et 38 mois.

La mise au point du fichier d'enquête a été réalisée en utilisant une pluralité de sources d'informations : fichier scolarité, minitel, annuaire d'établissement, fichier de secrétariat pédagogique et de laboratoire.

¹ Concernant les promotions 2001 et 2002, une méthodologie particulière a été mise en place auprès des docteurs étrangers afin de pouvoir fournir des données statistiques valides sur leur situation à 24 mois.

Les enquêtes ont été réalisées par questionnaire postal et par questionnaire téléphonique (voir questionnaire en annexe). Trois enquêteurs ont été recrutés et formés pour réaliser, par équipe de deux le plus souvent, les interrogations en soirée et le samedi (en fin d'enquête, des interrogations ont aussi eu lieu en journée).

Le taux de réponse global est de 71%.

Tableau n°1

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2000, 2001 et 2002

Promotion	docteurs 2000	docteurs 2001	docteurs 2002	Ensemble des trois cohortes
Effectif enquêté	200	174	175	548
Effectif de répondants	144	125	122	391
Taux de réponse	72,0%	72,3%	69,7%	71,4%

Source : OFIP – USTL (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

IV – La pondération des fichiers et leur traitement

Après correction, les fichiers ont tous été pondérés selon les taux de réponse par école doctorale. Cette opération technique permet d'éliminer les biais dus aux différences de taux de réponse par école doctorale.

La grande majorité des données statistiques présentées dans ce rapport sont issues du cumul des trois cohortes. Les effectifs cumulés permettent de fournir des résultats par école doctorale.

Les traitements statistiques ont été réalisés par l'intermédiaire du logiciel SPSS.

V – Définition des écoles doctorales

Les doctorats sont rattachés dans ce document aux écoles doctorales suivantes :

- **Sciences Pour l'Ingénieur (SPI)** : informatique, électronique, génie électrique, instrumentation et analyses avancées, génie civil, mathématiques appliquées, mathématiques pures, mécanique, productique automatique et informatique industrielle.

- **Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE)** : sciences des matériaux, lasers molécules rayonnement atmosphérique, structure et dynamique des systèmes réactifs, biodiversité et écosystèmes fossiles et actuels, chimie organique et macromoléculaire, dynamique et environnements sédimentaires, stratégies d'exploitation des systèmes biologiques.

- **Biologie – Santé (B)** : sciences de la vie et de la santé (cette ED est co-habilitée avec l'Université de Lille 2).

- **Sciences Économiques et Sociales (SES)** : hommes villes territoires, dynamique des milieux naturels et anthropisés passés et actuels, changement social, sciences de l'éducation, économie industrielle et des ressources humaines, stratégie et management des organisations, marketing, espace européen économique et social.

Hors école doctorale : géosciences, histoire des sciences.

Chapitre 2

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

I – Doctorats, écoles doctorales

Parmi les 24 doctorats représentés dans l'étude, 4 d'entre eux concentrent 40% des titulaires d'un doctorat en 2000, 2001 et 2002 : « Vie et santé », « électronique », « productique automatique et informatique industrielle » et « chimie organique et macromoléculaire ».

Les titulaires de l'ED BS sont les moins nombreux : ils ne représentent que 14% des docteurs. Contrairement aux titulaires d'un doctorat de l'ED SPI qui représentent 38% des diplômés.

Les effectifs par Doctorat des trois promotions cumulées n'étant pas assez élevés, les tableaux qui suivront présenteront des données regroupées par ED.

Tableau n°2 : Doctorat selon l'école doctorale

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Ecole doctorale	%	Effectifs
SPI		
Informatique	5%	24
Electronique	12%	59
Génie électrique	2%	12
Instrumentation et analyses avancées	2%	9
Génie civil	1%	7
Mathématiques appliquées	1%	8
Mathématiques pures	3%	15
Mécanique	4%	20
Productique automatique et informatique industrielle	8%	43
Total	38%	197
SMRE		
Sciences des matériaux	4%	21
Lasers, molécules, rayonnement atmosphérique	6%	31
Structure et dynamique des systèmes réactifs	7%	35
Biodiversité et écosystèmes fossiles et actuels	1%	4
Chimie organique et macromoléculaire	7%	36
Dynamique et environnements sédimentaires	3%	14
Stratégie d'exploitation des systèmes biologiques	2%	9
Total	30%	150
BS		
Vie et santé	14%	71
SES		
Stratégie et management des organisations	3%	16
Economie industrielle et des ressources humaines	3%	15
Espace européen économique et social	2%	10
Dynamique des milieux naturels et anthropisés	2%	10
Hommes, villes, territoires	3%	14
Sciences de l'éducation	1%	7
Changement social	3%	14
Total	17%	86
Ensemble	100%*	506*

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

II – Données sociodémographiques

Sexe

Globalement, comme pour les promotions précédentes, les hommes représentent les deux tiers des docteurs. Ils sont très majoritaires parmi les docteurs de l'ED SPI et dans une moindre mesure en SMRE alors que les hommes et les femmes sont également représentés au sein des ED BS et SES.

Âge l'année de la soutenance

Si l'on considère que l'âge normal lors de l'obtention du baccalauréat est de 18 ans et que la norme « administrative » d'obtention du doctorat est de 8 années (2 pour le premier cycle, 2 pour le second, 1 pour le DEA et 3 pour le doctorat), l'âge « normal » au doctorat est alors de 26 ans. Seuls 17% de l'ensemble des docteurs ont obtenu leur doctorat à moins de 27 ans et 24% l'obtiennent à 30 ans et plus. L'âge médian (qui sépare la population en deux parties égales) d'obtention de la thèse est de 28 ans.

Ces constats généraux se vérifient pour les diplômés des ED SPI et BS. Quant aux diplômés de l'ED SMRE, 25% ont obtenu leur thèse à moins de 27 ans et 13% à 30 ans et plus.

Pour les diplômés de l'ED SES, les disparités sont plus importantes, seuls 4% ont obtenu leur thèse à moins de 27 ans contre 57% à 30 ans et plus. La moyenne d'âge d'obtention de la thèse est de 28 ans pour les diplômés des ED scientifiques alors qu'elle est de 34 ans pour les diplômés de l'ED SES. L'écart type à la moyenne est très hétérogène pour les diplômés de l'ED SES

Origine sociale

La répartition selon l'origine sociale des docteurs des promotions 2000, 2001 et 2002 est très voisine de celle des promotions 1996, 1997 et 1998.

Quatre docteurs sur 10 ont un père qui exerce une profession de cadre, ingénieur ou une profession libérale. Il n'y a pas de différence significative entre les diplômés des différentes ED. Les docteurs dont le père exerce une profession intermédiaire sont plus représentés pour l'ED BS, par contre les docteurs dont le père est agriculteur ou commerçant sont moins importants pour l'ED SPI.

Tableau n°3 : Description socio démographique des docteurs
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble	Promotions 96,97,98
Sexe						
Homme	82%	66%	51%	49%	67%	67%
Femme	18%	34%	49%	51%	33%	33%
Age l'année de la soutenance						
26 ans et moins	17%	25%	16%	4%	17%	16%
27 ans	16%	25%	23%	11%	19%	24%
28 ans	30%	23%	25%	10%	24%	21%
29 ans	16%	14%	15%	18%	16%	14%
30 ans	10%	5%	15%	13%	9%	8%
31 ans et plus	11%	8%	6%	44%	15%	17%
Indicateurs âge année soutenance						
Médiane	28	27	28	30	28	28
Moyenne	28	28	28	34	29	29
Ecart type à la moyenne	2,2	3,0	1,9	8,4	4,7	
Origine sociale (l'année de sortie)						
Cadres, ingénieurs et prof. libérales	43%	44%	39%	37%	42%	40%
Professions intermédiaires	15%	15%	23%	14%	16%	24%
Employés	18%	13%	11%	9%	14%	18%
Ouvriers	16%	14%	11%	13%	14%	11%
Agriculteurs et commerçants	3%	10%	7%	10%	7%	7%
Inconnus et autres	5%	4%	9%	17%	7%	-
Effectif	197	151	71	87	506*	611

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

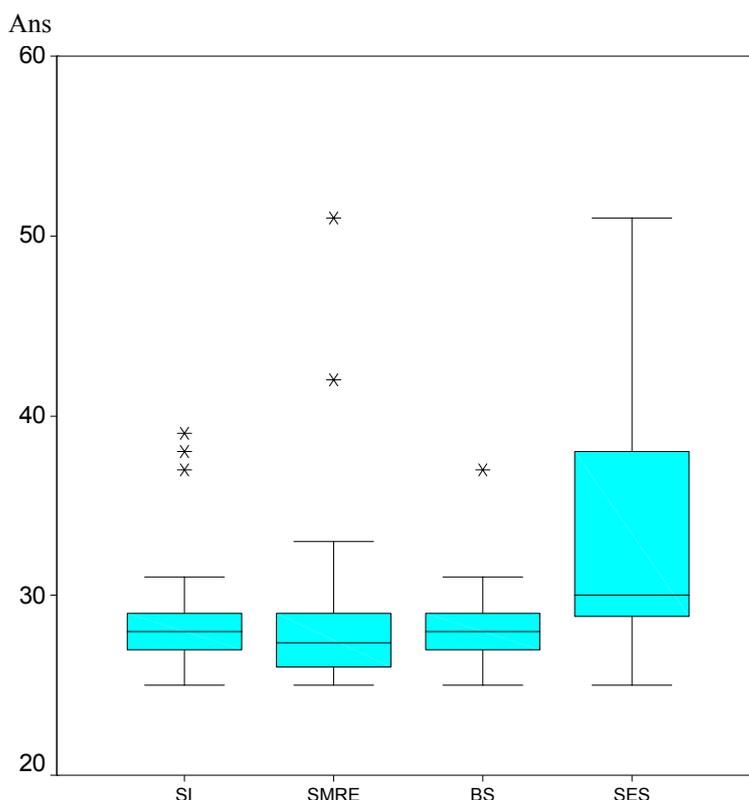
* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

Le graphe n°1, dit « boîte à moustaches », schématise toutes les différences observables. La spécificité de la situation des docteurs de l'ED SES apparaît clairement : leur âge médian d'obtention de la thèse est de 30 ans contre 28 ans pour les docteurs des ED SPI et BS et 27 ans pour ceux de l'ED SMRE.

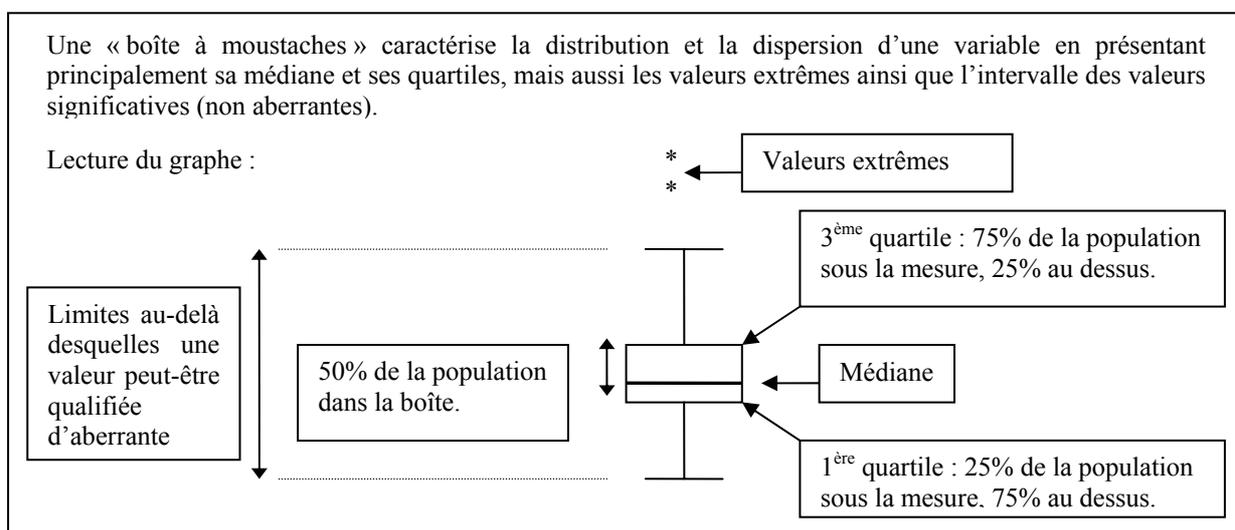
Singularisant encore davantage ces docteurs, l'espace dans lequel les valeurs peuvent être considérées comme représentatives de la population (intérieur des « moustaches ») est très étendu pour les docteurs de l'ED SES (de 25 ans à 50 ans) alors qu'il est restreint pour les docteurs des ED scientifiques.

Parmi les docteurs scientifiques, les docteurs de l'ED SMRE présentent un profil assez différent de leurs homologues des ED SPI et BS, la dispersion des âges est plus importante.

Graphe n°1
« Boîte à moustache » de l'âge l'année de la soutenance selon la filière



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)



III – Données scolaires

Pour toutes les données sur le baccalauréat, seules sont concernées les promotions 2001 et 2002.

Type de bac

Concernant les diplômés des ED scientifiques, la série du baccalauréat obtenu est presque exclusivement scientifique.

Si le baccalauréat scientifique reste le plus représenté parmi les diplômés de l'ED SES, nous trouvons également une part non négligeable des autres séries, dont surtout les baccalauréats économiques (35%).

Âge au bac

8 docteurs sur 10 ont obtenu leur baccalauréat à « l'âge normal », c'est-à-dire 18 ans ou moins. Concernant les diplômés de l'ED SMRE, presque 9 sur 10 ont obtenu leur baccalauréat à « l'âge normal ». Par contre 7 diplômés sur 10 des ED BS et SES l'ont obtenu à « l'âge normal ».

Mention au bac

Les diplômés de l'ED BS ont obtenu majoritairement une mention passable à leur baccalauréat (54%) alors que les diplômés des ED SES et SPI ont majoritairement obtenu une mention Assez Bien (respectivement 43% et 42%). 3 diplômés sur 10 de l'ED SPI ont obtenu une mention Bien ou Très Bien. L'ensemble des diplômés des trois promotions ont obtenu autant de mentions passable que de mention Assez Bien.

Type de cursus de 2^{ème} cycle

Les diplômés des promotions 2000, 2001 et 2002 sont principalement des diplômés DEUG (62%). Ils sont également titulaires de façon importante d'une CPGE (19%), mais ceci résulte surtout du poids des étudiants de CPGE dans l'ED SPI (35%) qui est proche de la part des étudiants originaires de DEUG (42%). Par contre, les diplômés des autres ED ont en grande majorité obtenu un DEUG (au moins à 70%).

Si un docteur sur cinq est titulaire d'un diplôme d'école d'ingénieurs, ceci est dû au fait que plus d'un tiers des docteurs de l'ED SPI sont dans ce cas et un cinquième des docteurs de l'ED SMRE.

Tableau n°4 : Description du parcours scolaire des docteurs
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

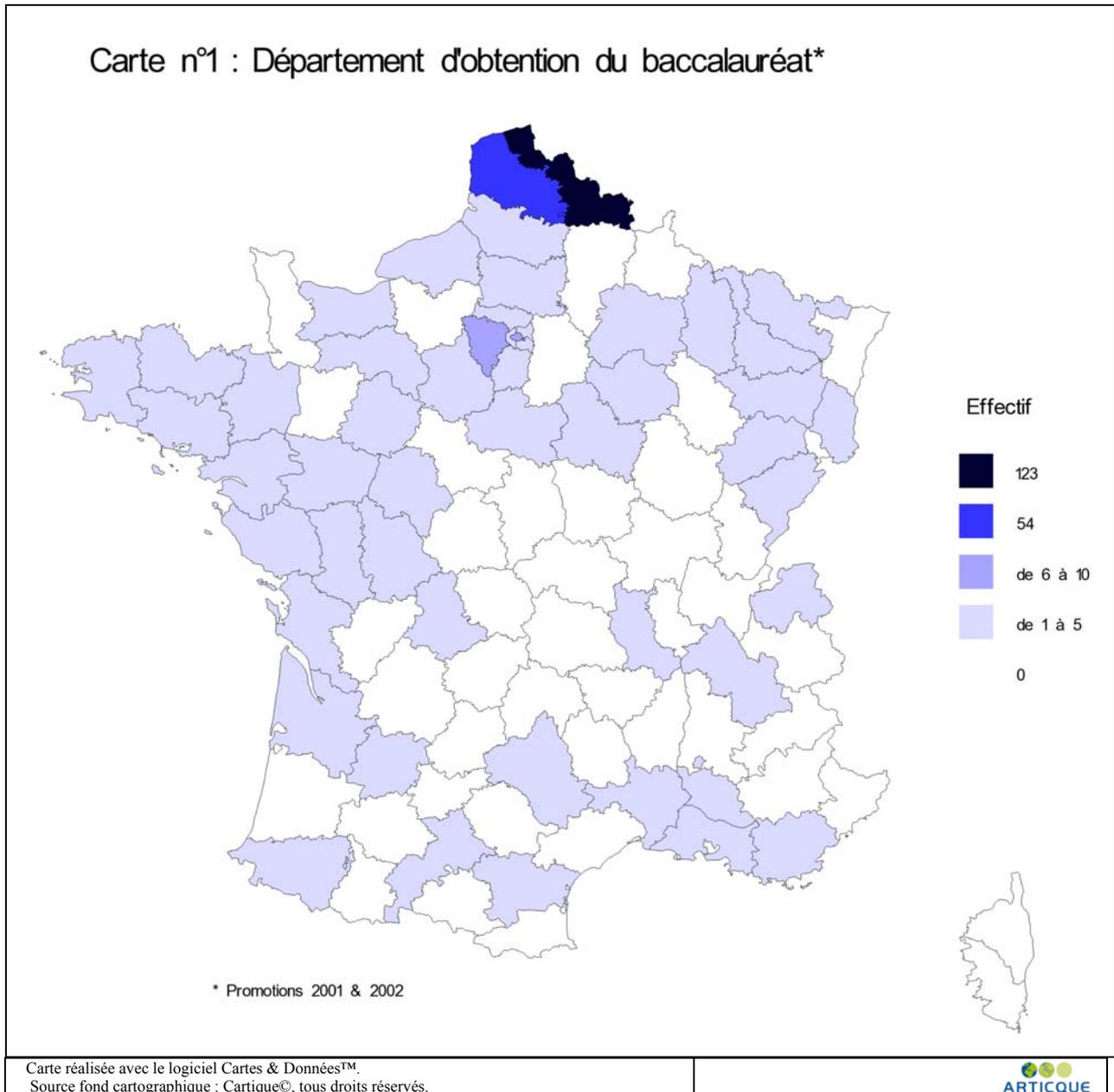
Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble
Série du baccalauréat					
Littéraire	-	-	-	10%	2%
Economique	-	-	-	35%	6%
Scientifique	94%	100%	100%	44%	88%
Technologique	6%	-	-	11%	4%
Age au moment du baccalauréat					
Age normal	83%	87%	67%	69%	79%
Retard 1 an	16%	12%	25%	22%	18%
Retard 2 ans	1%	1%	8%	9%	3%
Mention au baccalauréat					
Passable	29%	47%	54%	40%	39%
Mention Assez Bien	42%	30%	35%	43%	38%
Mention Bien et Très Bien	29%	23%	11%	17%	23%
Diplôme Bac+2 obtenu					
DEUG	42%	70%	84%	79%	62%
DUT	6%	5%	8%	5%	6%
BTS	2%	2%	2%	-	1%
CPGE	35%	9%	6%	5%	19%
Autres	15%	14%	-	11%	12%
Diplôme Bac+5 obtenu					
Diplôme d'ingénieur	35%	22%	6%	3%	21%
DEA et autres	65%	78%	94%	97%	79%
Effectif	197	151	71	87	506*

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

Les Docteurs des seules promotions 2001 et 2002 ont principalement obtenu leur baccalauréat dans le Nord/Pas-de-Calais (51% des 349 diplômés) comme nous pouvons le constater sur la carte ci-dessous.

Quelques uns l'ont obtenu dans la région parisienne et d'autres sont minoritairement répartis dans toute la France.



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

IV – Réalisation et obtention de la thèse

Financement de la thèse

Contrairement aux bourses de licence et master, les bourses ne sont pas attribuées sur des critères sociaux mais sur des critères universitaires.

Dans l'ensemble des ED, 84% des docteurs ont réalisé leur thèse en ayant bénéficié d'un financement.

Néanmoins l'ED SES se caractérise par le fait qu'1 étudiant sur 2 n'a aucun financement.

Une part importante des financements vient de l'allocation MRT (48%) mais on observe de fortes différences entre les ED scientifiques (SPI, SMRE et BS) et l'ED SES. Au sein des écoles doctorales scientifiques, pratiquement 1 docteur sur 2 a bénéficié d'une allocation MRT pour réaliser sa thèse alors que ce n'est le cas que de 36% pour ceux de l'ED SES.

Nous constatons également qu'un quart des docteurs de l'ED BS ont obtenu une bourse de la région ou d'autres organismes.

Ces différents constats se retrouvaient déjà pour les docteurs des promotions 1996, 1997 et 1998.

Réalisation de la thèse

Si la réalisation de la thèse² est prévue administrativement sur 30 mois, on constate (tableau 6) que cela ne concerne dans la réalité des cursus qu'un docteur sur quatre. La durée médiane de réalisation de la thèse est de 3 ans et 4 mois.

Concernant l'ensemble des diplômés des trois promotions, 1 étudiant sur 5 obtient sa thèse en 3 ans et moins alors que presque 1 sur 5 l'obtient entre 3 et 4 ans.

Les tableaux 5 et 7 et le graphe n°2 permettent de constater que la durée nécessaire à la réalisation de la thèse varie sensiblement selon l'ED de formation. Les docteurs des ED de sciences obtiennent pour moitié leur thèse entre 3 et 4 ans contrairement aux docteurs de l'ED SES qui l'obtiennent pratiquement pour moitié en plus de 5 ans. Ces derniers sont peu à l'obtenir en 3 ans et moins (5%).

Ces faits sont très proches de ceux constatés pour les docteurs des promotions 1996, 1997 et 1998.

Statut du doctorant

37% des docteurs ont été ATER à un moment ou un autre de la réalisation de leur thèse. 17% ont été moniteurs du CIES Nord Pas-de-Calais Picardie. 53% n'ont jamais été moniteurs du CIES et n'ont pas été ATER durant leur thèse.

L'ED SES est celle qui compte proportionnellement le plus de docteurs ayant été ATER (48%), juste devant l'ED SPI (46%).

Les taux de moniteurs du CIES sont plus élevés pour les docteurs de l'ED SMRE (25%) que pour les docteurs des ED SPI, SES et BS (respectivement 18%, 13% et 8%).

Aperçu comparatif : entre les promotions 1996, 1997 et 1998 et les promotions 2000, 2001 et 2002, la part des docteurs ayant été moniteurs du CIES et celle des docteurs ayant été ATER n'ont pratiquement pas bougé.

² La durée de réalisation de la thèse est calculée en soustrayant la date de la soutenance à la date de la première inscription en thèse.

Tableau 5 : Données concernant la thèse
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble	Promotions 96,97,98
Financement de la thèse						
Aucun	8%	6%	16%	50%	16%	18%
Allocation MRT	55%	47%	44%	36%	48%	47%
Bourse Docteur Ingénieur	11%	15%	-	1%	8%	7%
Région et autres organismes	11%	14%	25%	7%	13%	8%
Convention CIFRE*	7%	5%	-	-	4%	7%
Autre	8%	13%	15%	6%	11%	13%
Temps de réalisation de la thèse						
3 ans et moins	16%	32%	19%	5%	19%	21%
Entre 3 et 4 ans	50%	51%	53%	18%	45%	49%
Entre 4 et 5 ans	24%	13%	24%	31%	22%	19%
Plus de 5 ans	10%	4%	4%	46%	14%	11%
Statut d'ATER et de moniteur CIES						
ATER	35%	19%	22%	41%	30%	26%
Moniteur CIES	7%	20%	6%	6%	10%	5%
Moniteur CIES et ATER	11%	5%	2%	7%	7%	12%
Rien de cela	47%	56%	70%	46%	53%	57%
Effectif	197	151	71	87	506**	611

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Données uniquement disponibles pour les cohortes 2001 et 2002.

** Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

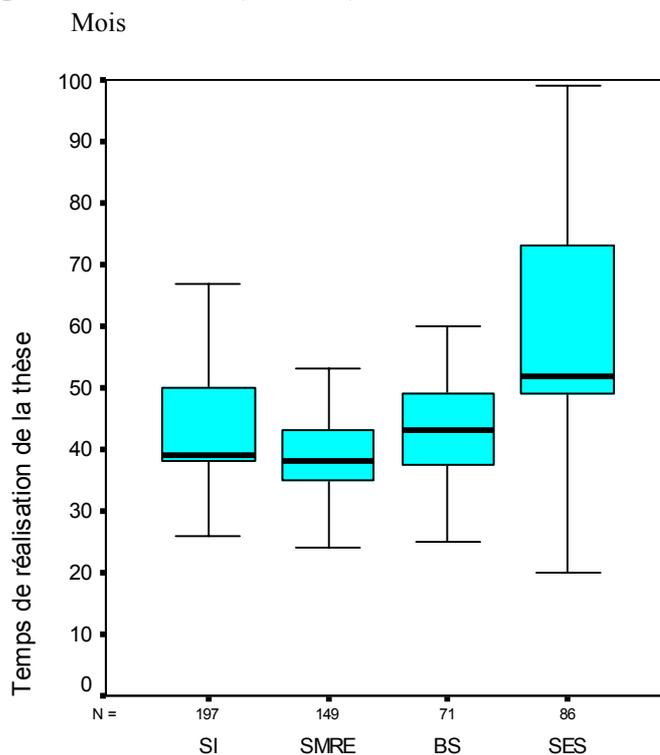
Tableau 6 : Indicateurs statistiques du temps de réalisation de la thèse (en mois)
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Moyenne		46,5
Médiane		40
Minimum		18
Maximum		302*
Centiles	25	37
	50	40
	75	50

* 1 individu est concerné, il est né en 1945 et a donc soutenu sa thèse à 55 ans.

Graphe n°2*

Temps de réalisation (en mois) de la thèse selon l'école doctorale



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Cf note de lecture page 13

Tableau 7 : Temps de réalisation de la thèse selon l'école doctorale regroupée
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Temps de réalisation de la thèse	3 ans et moins	Entre 3 et 4 ans	Entre 4 et 5 ans	Plus de 5 ans	Effectifs
Sciences					
Financement	23%	52%	18%	7%	382
Pas de financement	15%	35%	38%	12%	35
Total	22%	51%	20%	7%	417
SES					
Financement	9%	19%	30%	42%	44
Pas de financement	-	19%	33%	49%	43
Total	5%	19%	31%	45%	87
Effectif	98	228	111	69	506*

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

Chapitre 3

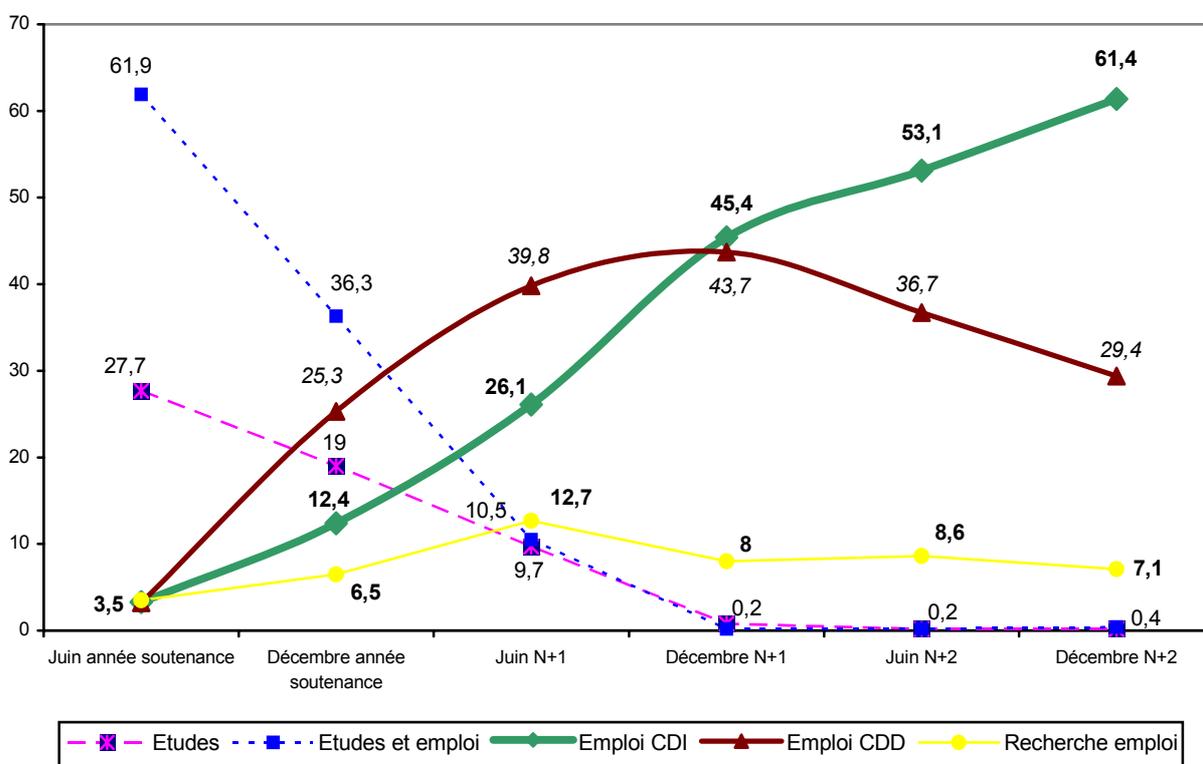
**EVOLUTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE
ET PREMIER EMPLOI EXERCÉ APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT**

I – Évolution des situations

1 – Données d'ensemble

Le graphe montre un mouvement massif d'entrée dans la vie active (situation d'emploi ou de recherche d'emploi) à partir du mois de juin de l'année de soutenance de la thèse. Après les fortes évolutions observées durant l'année de soutenance, les années qui suivent sont celles d'une progression continue des situations d'emploi et, parallèlement, d'une régression continue des situations de recherche d'emploi.

Graphe n°3
Évolution des situations des docteurs



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

2 – Évolution de la situation d'emploi stable

Il faut attendre entre un an et demi et deux ans après la soutenance (juin N+2), pour que la moitié des docteurs de l'USTL soient en emploi CDI (53%). En décembre année N+2, six docteurs sur dix sont en emploi CDI.

Tableau n°8 : Évolution de la situation d'emploi stable (CDI) – ensemble des docteurs
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

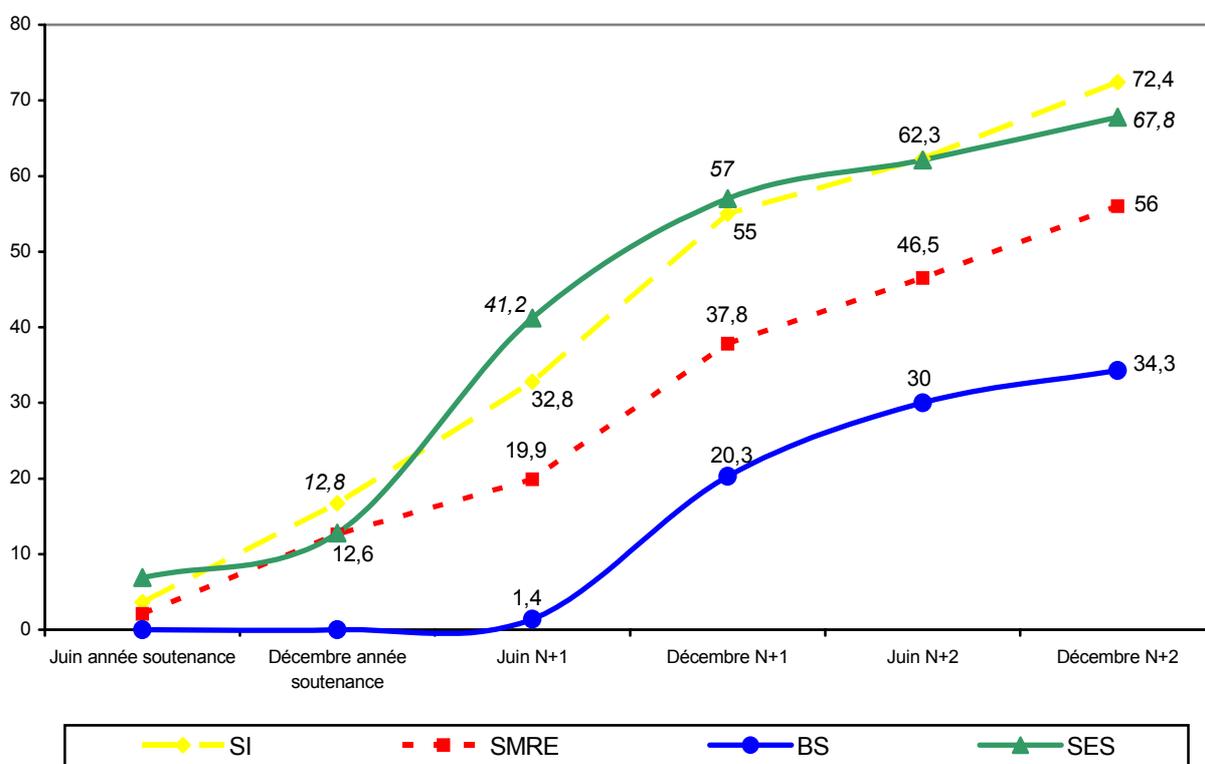
Juin année soutenance	Décembre année soutenance	Juin année N+1	Décembre année N+1	Juin année N+2	Décembre année N+2
3,3%	12,4%	26,1%	45,4%	53,1%	61,4%

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

Ces constats d'ensemble cachent des écarts importants entre les docteurs des différentes ED (graphe n°4). On observe en particulier la situation spécifique des docteurs de l'ED BS : seuls 30% d'entre eux exercent un emploi en CDI en juin N+2 contre, à l'inverse, 62% des docteurs des ED SPI et SES.

Les docteurs de l'ED SMRE accèdent à l'emploi CDI dans une proportion souvent proche de la moyenne au cours de la période considérée.

Grappe n°4
Évolution de la situation d'emploi stable (emploi CDI) selon l'école doctorale



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

3 – Évolution de la situation de recherche d'emploi

L'année suivant leur soutenance de thèse, les docteurs sont quatre fois plus nombreux en situation de recherche d'emploi que pendant l'année de leur soutenance. Leur situation s'améliore pour atteindre 7% en décembre année N+2.

Tableau n°9 : Évolution de la situation de recherche d'emploi – ensemble des docteurs
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Juin année soutenance	Décembre année soutenance	Juin année N+1	Décembre année N+1	Juin année N+2	Décembre année N+2
3,5%	6,5%	12,7%	8,0%	8,6%	7,1%

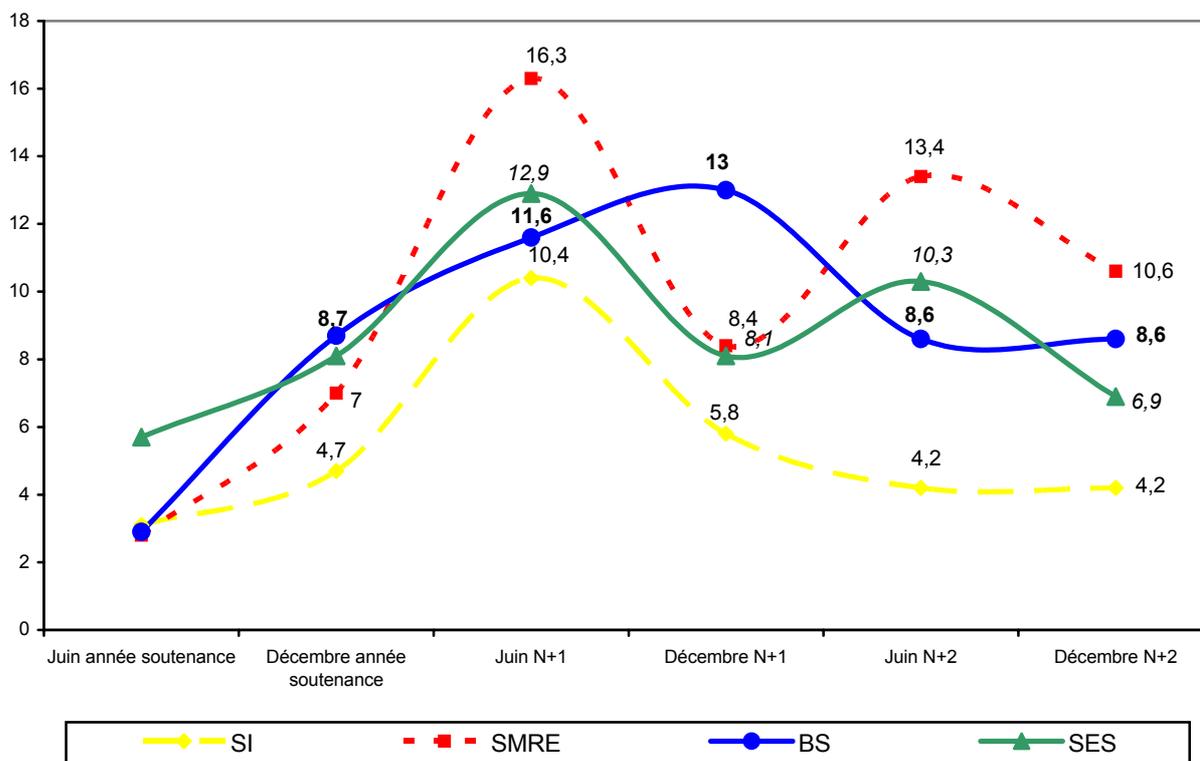
Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

En décembre année N+2, la situation de recherche d'emploi des docteurs diffère selon les ED : le taux de recherche d'emploi reste élevé pour l'ED SMRE (10,6%) et BS (8,6%).

Les évolutions entre l'année de soutenance et décembre N+2 montrent également :

- une situation plutôt favorable pour les docteurs de l'ED SPI dont le taux de recherche d'emploi, plus faible que celui des autres ED, se réduit très rapidement dès juin N+1 ;
- des taux de recherche d'emploi souvent très élevés pour l'ED SMRE (16,3% en juin N+1 et 13,4% en juin N+2) et l'ED BS (13% en décembre N+1 et 8,6% en juin N+2).

Graphe n°5
Évolution des situations de recherche d'emploi selon l'école doctorale



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

4 – Évolution du taux de chômage

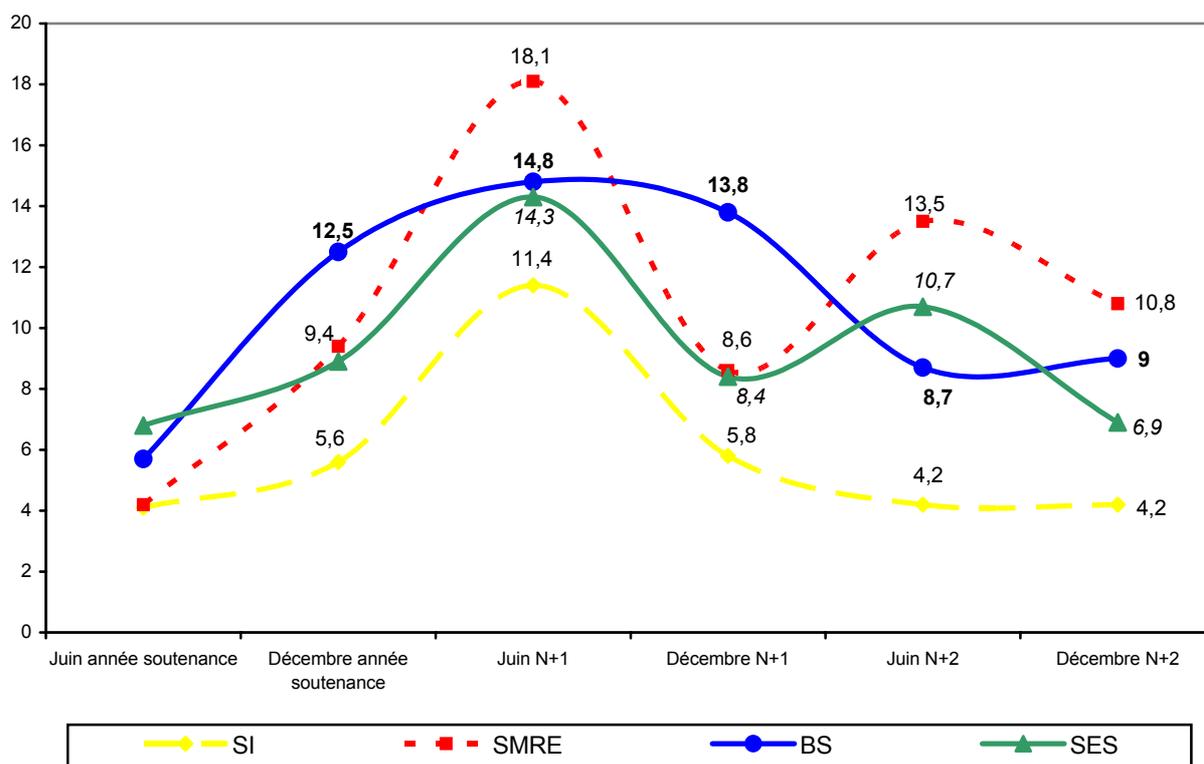
Les commentaires sur le tableau n°10 et sur le graphe n°6 sont similaires à ceux du tableau n°9 et du graphe n°5 de la partie précédente.

Tableau n°10 : Évolution du taux de chômage – ensemble des docteurs
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Juin année soutenance	Décembre année soutenance	Juin année N+1	Décembre année N+1	Juin année N+2	Décembre année N+2
4,8%	8,1%	14,3%	8,2%	8,7%	7,3%

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

Graphe n°6
Évolution des situations de taux de chômage selon l'école doctorale



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

II – Premier emploi exercé après l’obtention du doctorat

Le tableau 11, page suivante, apporte divers renseignements sur le premier emploi exercé par les docteurs après l’obtention de leur thèse.

Le 1^{er} emploi

Un peu moins d’1 docteur sur 2 exerçaient déjà leur premier emploi avant d’obtenir la thèse, ils étaient 6 docteurs sur 10 pour les promotions 1996, 1997 et 1998.

Cette proportion est un peu plus forte pour les ED SPI et SES (5 docteurs sur 10). Par contre 4 docteurs sur 10 de l’ED SMRE et 2 docteurs sur 10 de l’ED BS exerçaient leur premier emploi avant l’obtention de leur thèse.

Les docteurs ont mis en moyenne 14 mois pour trouver leur premier emploi, cette moyenne n’était que de 3 mois pour les promotions précédentes. Par contre le temps médian est toujours de 3 mois pour l’ensemble des docteurs.

La PCS du 1^{er} emploi

73% des premiers emplois exercés après l’obtention de la thèse appartiennent à la catégorie regroupée de l’INSEE intitulée « professeurs et professions scientifiques ». Cependant, plus de sept emplois sur dix de cette catégorie sont des emplois « instables » (CDD, contractuels, vacataires).

Parmi les 27% de docteurs qui ne travaillent pas dans l’Éducation nationale, la grande majorité exerce des fonctions d’ingénieurs ou de cadres techniques des entreprises.

Ces constats généraux sont très voisins de ceux des promotions 1996, 1997 et 1998.

Les docteurs connaissent une première insertion professionnelle fort différente selon leur ED.

Les docteurs de l’ED SMRE présentent un profil « moyen » avec 65% de leurs emplois exercés dans l’Éducation Nationale et 28% d’ingénieurs et cadres techniques.

Les docteurs de l’ED SPI ont un profil pratiquement similaire avec 72% de leurs emplois exercés dans l’Éducation nationale et 24% d’ingénieurs et cadres techniques.

Les trois quarts des docteurs de l’ED SES travaillent dans l’Éducation nationale et la majorité du quart restant sont des cadres administratifs et commerciaux.

Par contre 9 docteurs sur 10 de l’ED BS exercent leur emploi dans l’Éducation nationale. 8 docteurs sur 10 parmi eux sont employés de manière temporaire en tant qu’ATER et chercheurs post doc.

Le lieu du 1^{er} emploi

La majorité des docteurs (59%) travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais. Cela étant, l’emploi régional des docteurs se concentre sur la métropole lilloise (huit docteurs sur dix en emploi dans la région Nord/Pas-de-Calais y travaillent).

Les docteurs des ED SMRE et BS sont les plus nombreux à quitter la région Nord/Pas-de-Calais pour exercer leur premier emploi.

Le salaire du 1^{er} emploi

38% de l’ensemble des docteurs gagnaient moins de 1524 euros pour leur 1^{er} emploi après l’obtention de leur thèse. 28% gagnaient entre 1524 et 1829 euros.

La moitié des docteurs de l’ED BS gagnaient moins de 1524 euros.

Tableau 11 : Premier emploi exercé selon l'école doctorale regroupée
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble	Promotions 96,97,98
1 ^{er} emploi exercé avant la thèse						
Oui	51%	37%	19%	54%	43%	63%
Non	49%	63%	81%	46%	57%	37%
Temps de recherche 1 ^{er} emploi (mois)						
Moyenne	14	14	10	17	14	5
Médiane	2	3	2	6	3	3
Catégorie profess. du 1 ^{er} emploi						
Maîtres de conférences	10%	2%	6%	10%	7%	3%
Chercheurs titulaires et assimilés	4%	7%	9%	6%	6%	2%
Post doc&chercheurs contractuels	13%	31%	62%	16%	26%	20%
ATER & enseignants contractuels	38%	24%	13%	31%	29%	32%
Autres enseignants	7%	1%	-	12%	5%	4%
Cadres de la fonction publique*	-	-	2%	1%	1%	1%
Cadres administratifs&commerciaux	2%	3%	4%	17%	5%	5%
Cadres techniques et ingénieurs	24%	28%	2%	4%	18%	29%
Indépendants	-	1%	-	1%	1%	-
Professions intermédiaires	2%	3%	2%	2%	2%	4%
Lieu d'exercice du 1 ^{er} emploi**						
Métropole lilloise	52%	34%	40%	50%	45%	44%
Nord (hors Métropole lilloise)	6%	8%	4%	14%	8%	4%
Pas-de-Calais	5%	9%	-	10%	6%	7%
Région parisienne	12%	17%	12%	8%	13%	15%
Autres régions françaises	25%	32%	44%	18%	28%	19%
Salaire mensuel net du 1 ^{er} emploi						
Moins de 1524 euros	34%	33%	53%	44%	38%	
De 1524 à 1829 euros	29%	29%	24%	26%	28%	
De 1830 à 2134 euros	16%	18%	8%	16%	15%	
De 2135 à 2438 euros	9%	10%	6%	2%	8%	
2439 euros et plus	12%	10%	9%	12%	11%	
Effectif	192	147	68	84	491***	587

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Hors Education Nationale et des collectivités locales.

**10% des diplômés des promotions 1996, 1997 et 1998 ont exercé leur 1^{er} emploi à l'étranger.

***Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

N.B. : Pour pouvoir comparer les promotions 2000, 2001 et 2002 avec les promotions 96, 97 et 98, il a fallu chercher une équivalence en euros pour le salaire mensuel net qui était exprimé en francs. Ce qui équivaut à :

Moins de 1524 € = moins de 10000 francs.

De 1524 à 1829 € = de 10000 à 11999 francs.

De 1830 à 2134 € = de 12000 à 13999 francs.

De 2135 à 2438 € = de 14000 à 15999 francs.

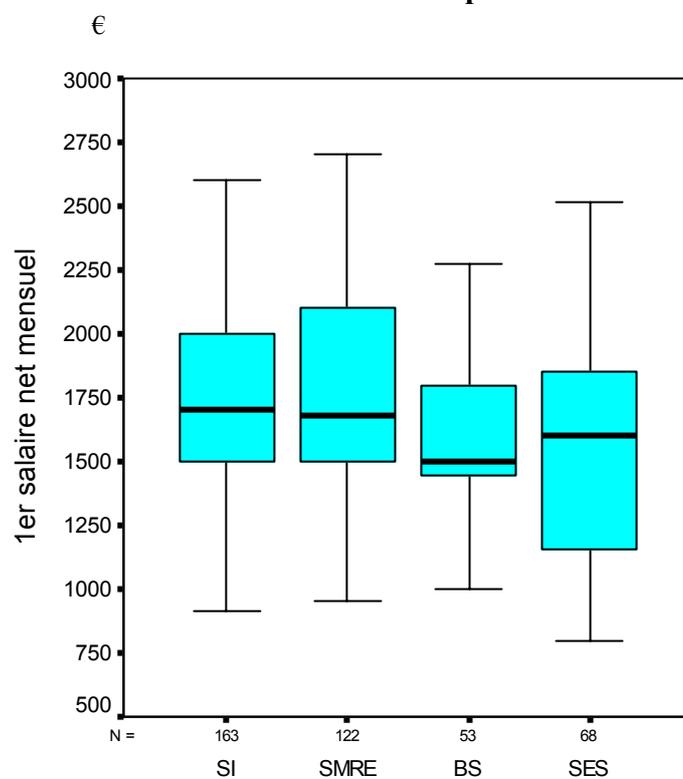
2439 € et plus = 16000 francs et plus.

Tableau 12 : Indicateurs statistiques du salaire mensuel net du 1^{er} emploi
 - Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Moyenne		3173
Médiane		1778
Minimum		800
Maximum		4570
Centiles	25	1500
	50	1778
	75	2500

Graphe n°7*

Évolution du salaire mensuel net du 1^{er} emploi selon l'école doctorale



Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Cf note de lecture page 13

Chapitre 4

**SITUATION PROFESSIONNELLE
30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LA THÈSE**

I – Situation professionnelle 30 mois après l’obtention de la thèse

30 mois (en moyenne) après l’obtention du doctorat, 92% des docteurs de l’USTL sont en emploi (tableau 13). Cette situation d’ensemble est tout à fait identique à celle des docteurs des promotions 96, 97 et 98.

Parmi les docteurs en emploi, les trois quarts sont en contrat à durée indéterminée. Le taux de chômage de l’ensemble des docteurs est de 7%.

Ces taux d’ensemble varient très fortement selon les filières : le « bloc sciences », souvent constitué par ailleurs, n’a ici pas de sens.

- 95% des docteurs de l’ED SPI sont en emploi contre, respectivement, 88% et 90% des docteurs des ED SMRE et BS.

- Parmi les docteurs de l’ED SPI en emploi, neuf sur dix sont en CDI contre les trois quarts des docteurs de l’ED SMRE et, seulement, un peu moins de la moitié pour les docteurs de l’ED BS.

- Le taux de chômage évolue entre 4% pour les docteurs de l’ED SPI et 11% pour ceux de l’ED SMRE.

Les docteurs de l’ED SES sont dans une situation similaire : 92% sont en emploi (huit sur dix en emploi sont en emploi CDI) et le taux de chômage est de 8%.

Tableau 13 : Situation professionnelle 30 mois après la soutenance selon l’école doctorale regroupée

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l’USTL -

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble	Promotions 96,97,98
Situation professionnelle						
Emploi CDI	80%	65%	42%	72%	69%	70%
Emploi CDD	15%	23%	48%	20%	23%	22%
Recherche emploi	4%	11%	6%	8%	7%	6%
Autres situations	1%	1%	4%	-	1%	2%
Effectif	197	151	71	87	506*	611

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d’un doctorat Géosciences et 1 diplômé d’un doctorat Histoire des sciences.

II – Catégorie professionnelle des emplois exercés 30 mois après l’obtention de la thèse

1 – Catégorie professionnelle selon le financement reçu pour la réalisation de la thèse

Le tableau 14 permet de constater que parmi les docteurs, 31% sont devenus Maîtres de conférences (ce n’était que 24% pour les promotions 96, 97 et 98).

Il faut remarquer que les étudiants qui ont bénéficié d’une allocation MRT ou d’une BDI sont devenus Maîtres de conférences respectivement pour 36% et 39% d’entre eux alors que ceux qui n’avaient aucun financement sont néanmoins devenus Maîtres de conférences pour 33%.

Par ailleurs, les autres formes de financement (CIFRE ou organismes régionaux) correspondent à des métiers tournés davantage vers des postes de cadres techniques et d’ingénieurs (55% pour les CIFRE, 34% pour les financements Région).

Tableau 14 : Catégorie professionnelle selon le financement reçu pour la réalisation de la thèse
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l’USTL -

Financement reçu	Aucun	Allocation MRT	BDI	Région et autres organismes	CIFRE	Autres	Ensemble	Promotions 96,97,98
Catégorie professionnelle								
Maîtres de conférences	33%	36%	39%	20%	-	21%	31%	24%
Chercheurs titulaires et assimilés	9%	9%	14%	7%	5%	15%	10%	2%
Post doc&chercheurs contractuels	5%	15%	11%	27%	5%	21%	15%	15%
ATER & enseignants contractuels	8%	6%	-	5%	15%	6%	6%	4%
Autres enseignants	16%	7%	2%	-	-	6%	6%	6%
Cadres de la fonction publique	5%	2%	-	2%	-	2%	3%	6%
Cadres administratifs&commerciaux	7%	1%	-	3%	20%	2%	3%	39%
Cadres techniques et ingénieurs	9%	20%	32%	34%	55%	27%	23%	1%
Indépendants	3%	1%	2%	2%	-	-	1%	3%
Professions intermédiaires	5%	3%	-	-	-	-	2%	
Effectif	77	219	44	56	20	48	466	566

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

2 – Jugement porté sur l'emploi exercé et concours tenté selon la catégorie professionnelle

Les avis des docteurs sur leur emploi sont assez partagés selon leur catégorie professionnelle.

- Pour ceux qui ont obtenu un poste de Maître de conférences ou de Chercheur, environ les deux tiers sont satisfaits.

- Par contre pour les chercheurs non titulaires ou les post-doc, 1 sur 2 n'est pas satisfait.

Signalons aussi que les docteurs devenus cadres de la fonction publique ou cadres administratifs et commerciaux (peu nombreux dans la population étudiée) sont plutôt insatisfaits de leur situation. C'est bien sûr le cas aussi de ceux qui ont un emploi intermédiaire.

Si globalement la plupart des docteurs ont tenté un concours, ils ne sont que 20% chez les docteurs devenus cadres techniques et ingénieurs.

Tableau 15 : Jugement porté sur l'emploi et concours tenté selon la catégorie professionnelle
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

	Satisfaction de l'emploi			Concours tenté		Effectifs
	Tout à fait satisfait	Globalement satisfait	Pas satisfait	Oui	Non	
Catégorie professionnelle						
Maîtres de conférences	50%	13%	37%	96%	4%	144
Chercheurs titulaires et assimilés	52%	9%	39%	91%	9%	46
Post doc&chercheurs contractuels	24%	28%	48%	58%	42%	69
ATER & enseignants contractuels	11%	57%	32%	78%	22%	27
Autres enseignants	24%	38%	38%	97%	3%	30
Cadres de la fonction publique	8%	25%	67%	58%	42%	12
Cadres administratifs&commerciaux	23%	31%	46%	8%	92%	14
Cadres techniques et ingénieurs	30%	33%	37%	20%	80%	107
Indépendants	38%	-	62%	14%	86%	7
Professions intermédiaires	-	44%	56%	87%	13	10
Effectif	161	116	189	308	158	466

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

III – Données selon l'école doctorale sur les emplois exercés 30 mois après l'obtention de la thèse

1 – Catégorie professionnelle selon l'école doctorale

7 docteurs sur 10 en emploi 30 mois (en moyenne) après la thèse, travaillent comme « professeurs, chercheurs ou personnels assimilés » (ils n'étaient que la moitié à être dans cette situation dans l'enquête précédente).

Parmi eux un tiers sont devenus Maîtres de conférences (tableau 16). Cette proportion varie selon l'ED de formation observée : 56% pour l'ED SMRE, dont 6 diplômés sur 10 sont titulaires du supérieur, contre 86% pour l'ED BS dont 6 diplômés sur 10 sont encore chercheurs ou professeurs contractuels.

Parmi les 69% des docteurs de l'ED SES travaillant comme « professeurs, chercheurs ou personnels assimilés », on remarque que 41% sont devenus Maîtres de conférences.

De plus, 3 docteurs sur 10 des ED SPI et SMRE en emploi après la thèse sont des ingénieurs et cadres techniques.

60% des docteurs en emploi 30 mois après l'obtention de leur thèse se déclarent satisfaits de l'emploi qu'ils exercent contre 93% pour les docteurs des promotions 96, 97 et 98. Les variations entre filières sont faibles, seuls les docteurs de l'ED BS sont pour moitié non satisfaits de leur emploi.

Six docteurs sur dix en emploi 30 mois après l'obtention de leur doctorat ont eu une démarche d'insertion dans la fonction publique en se présentant à un concours. Il n'y a pas de disparité fondamentale entre les docteurs issus d'une ED scientifique d'une part et les docteurs issus de l'ED SES d'autre part : en moyenne 6 à 7 docteurs sur 10 ont tenté un concours de la fonction publique.

L'État salarie 68% des docteurs en emploi 30 mois après leur soutenance. Concernant les quatre ED, les docteurs travaillent majoritairement pour l'Etat, tout particulièrement les docteurs des ED BS et SES qui sont 8 sur 10 à y travailler.

Un tiers des docteurs de l'ED SMRE travaillent en entreprise.

Un quart des docteurs de l'ED SPI travaillent en entreprise.

Un peu plus de la moitié des docteurs travaillent dans une entreprise d'au moins 500 personnes. Les entreprises moyennes (de 50 à 499 salariés) emploient environ un docteur sur cinq. Ces remarques concernent surtout les ED SPI et SMRE.

Tableau 16 : Renseignements sur les emplois exercés selon l'école doctorale regroupée

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Ecole doctorale	SPI	SMRE	BS	SES	Ensemble	Promotions 96,97,98
Catégorie professionnelle						
Maîtres de conférences	37%	19%	22%	41%	31%	24%
Chercheurs titulaires et assimilés	7%	15%	12%	5%	10%	2%
Post doc&chercheurs contractuels	6%	18%	44%	6%	15%	15%
ATER & enseignants contractuels	8%	2%	8%	5%	6%	4%
Autres enseignants	9%	2%	-	12%	6%	6%
<i>S/Total Enseignement-Recherche</i>	<i>67%</i>	<i>56%</i>	<i>86%</i>	<i>69%</i>	<i>68%</i>	<i>51%</i>
Cadres de la fonction publique*	-	2%	2%	10%	3%	6%
Cadres administratifs&commerciaux	1%	3%	2%	9%	3%	39%
Cadres techniques et ingénieurs	29%	34%	6%	6%	23%	1%
Indépendants	1%	2%	2%	3%	1%	3%
Professions intermédiaires	2%	3%	2%	3%	2%	
Satisfaction de l'emploi						
Tout à fait satisfait	37%	35%	29%	32%	35%	71%
Globalement satisfait	26%	25%	21%	26%	25%	22%
Pas satisfait	37%	40%	50%	42%	40%	7%
Concours tenté						
Oui	69%	59%	65%	67%	65%	60%
Non	31%	41%	35%	33%	35%	40%
Type d'employeur						
Etat	65%	59%	78%	79%	68%	52%
Collectivité locale	-	1%	-	5%	1%	1%
Entreprise	27%	36%	14%	9%	24%	43%
Association	6%	2%	8%	5%	5%	3%
Indépendant	2%	2%	-	2%	2%	1%
Effectif	189	132	64	79	466*	566
Taille de l'entreprise						
1 à 9	-	10%	-	(17%)	5%	4%
10 à 49	9%	17%	(38%)	-	14%	10%
50 à 199	17%	22%	-	(33%)	19%	13%
200 à 499	11%	10%	-	-	9%	9%
500 et plus	63%	41%	(62%)	(50%)	53%	64%
Effectif	46	41	(8)	(6)	101	227

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

IV – Lieu d’emploi 30 mois après l’obtention de la thèse

30 mois environ après l’obtention de leur thèse, pratiquement la moitié des docteurs des ED SPI et BS travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais contre 43% pour les docteurs de l’ED SMRE et 69% pour ceux de l’ED SES.

3 docteurs sur 10 des ED SPI et SMRE travaillent en France mais hors région Nord/Pas-de-Calais et région parisienne.

Un quart des docteurs de l’ED BS sont partis à l’étranger pour exercer leur emploi.

3 docteurs sur 4, devenus Maîtres de Conférences trois ans après l’obtention de leur thèse, travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Les docteurs devenus chercheurs titulaires et assimilés sont répartis pour moitié dans la région Nord/Pas-de-Calais et pour l’autre moitié en région parisienne (7%) et dans les autres régions de France (41%).

On observe également que la moitié des post doc se font à l’étranger.

Concernant l’employeur, on note que les entreprises qui recrutent des docteurs sont réparties de façon homogène dans le Nord/Pas-de-Calais, en région parisienne et dans les autres régions de France, ainsi que 12% à l’étranger.

Une bonne moitié des docteurs employés par l’Etat travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Par contre, les trois quarts des docteurs en emploi dans une association travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais.

7 docteurs sur 10 ayant obtenu leur baccalauréat dans le Nord travaillent dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Ceux ayant obtenu leur baccalauréat dans le Pas-de-Calais exercent leur activité professionnelle pour moitié dans la région Nord/Pas-de-Calais (uniquement 8% dans le Pas-de-Calais) et pour autre moitié dans une autre région française (8% en région parisienne et 27% dans une autre région de France) et à l’étranger (17%).

Un quart des docteurs ayant obtenu leur baccalauréat en région parisienne y travaillent. La moitié de ces docteurs travaillent dans une région française autre que le Nord/Pas-de-Calais et la région parisienne.

4 docteurs sur 10 dont le baccalauréat a été obtenu dans une autre région de France exercent leur emploi dans une autre région de France mais 4 docteurs sur 10 exercent également un emploi dans la région Nord/Pas-de-Calais.

En comparaison avec les promotions 96, 97 et 98, on constate que les docteurs sont moins nombreux en emploi en région parisienne pour les promotions 2000, 2001 et 2002 (10% contre 19% pour les promotions 96, 97 et 98) au profit de la région Nord/Pas-de-Calais (54% pour les promotions 2000, 2001 et 2002 contre 42% pour les promotions 96, 97 et 98).

Tableau 17 : Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention de la thèse

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Lieu d'emploi	Métropole lilloise	Autres Nord	Pas de Calais	S/T Nord Pas-de-Calais	Région parisienne	Autres France	Etranger	Effectif
Ecole doctorale*								
SPI	42%	5%	7%	54%	9%	28%	9%	189
SMRE	33%	6%	4%	48%	17%	32%	8%	132
BS	41%	5%	2%	48%	9%	16%	27%	64
SES	55%	8%	6%	69%	8%	19%	4%	79
Catégorie professionnelle**								
Maîtres de conférences	63%	3%	10%	76%	3%	21%	-	144
Chercheurs titulaires et assimilés	41%	7%	2%	50%	7%	41%	2%	46
Post doc&chercheurs contractuels	29%	-	-	29%	5%	15%	51%	69
ATER & enseignants contractuels	59%	7%	-	66%	4%	30%	-	27
Autres enseignants	27%	30%	3%	60%	3%	27%	10%	30
Cadres techniques et ingénieurs	28%	5%	5%	38%	25%	29%	8%	107
Autres cadres	27%	15%	-	42%	23%	31%	4%	26
Employeur***								
Etat	47%	5%	6%	58%	5%	26%	11%	316
Entreprise	24%	5%	6%	35%	26%	27%	12%	114
Association	57%	17%	-	74%	9%	4%	13%	23
Département d'obtention du bac****								
Nord	57%	6%	6%	69%	7%	17%	7%	135
Pas-de-Calais	38%	2%	8%	48%	8%	27%	17%	60
Région parisienne	14%	-	-	14%	24%	52%	10%	36
Autres régions françaises	29%	5%	4%	38%	9%	38%	15%	117
Ensemble	42%	6%	6%	54%	10%	26%	10%	466
Comparaison promos 96, 97, 98	25%	11%	6%	42%	19%	28%	11%	566

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

** Y compris 7 indépendants et 10 professions intermédiaires.

*** Y compris 6 diplômés travaillant en collectivité locale et 7 indépendants.

**** Ne concerne que les promotions 2001 et 2002.

V – Salaire mensuel net 30 mois après l’obtention de la thèse

30 mois après la soutenance, la moitié des docteurs en emploi à temps plein gagnent plus de 1988 euros nets par mois (salaire médian) ; un quart gagne moins de 1700 euros (1^{ère} quartile) et un quart gagne plus de 2300 euros (3^{ème} quartile).

Le salaire moyen est de 2108 euros. Le salaire maximal observé est de 4800 euros.

Le graphique (page 37)³ montre que les salaires médians évoluent entre 1800 euros pour les docteurs de l’ED BS et 2000 euros pour les docteurs de l’ED SPI.

Il permet de constater que les docteurs de l’ED BS sont ceux dont les salaires ont la moins grande dispersion, contrairement aux docteurs des ED SMRE et SES et, surtout, de l’ED SPI. Les docteurs de l’ED BS sont les seuls à significativement gagner moins de 1830 euros (56% dont 14% gagnent moins de 1524 euros). A l’inverse, un docteur sur quatre des ED SPI et SES gagne plus de 2439 euros nets par mois.

4 docteurs sur 10 des ED BS et SES gagnent entre 1524 et 1830 euros nets par mois.

En ce qui concerne les emplois exercés, ce sont les « cadres techniques et ingénieurs » et les « autres enseignants » qui ont le salaire le plus élevé : 43% et 44% gagnent 2439 euros et plus.

A contrario les ATER et enseignants contractuels sont ceux dont le salaire est le moins élevé (72% ont un salaire inférieur à 1830 euros).

La moitié des docteurs devenus « Maîtres de conférences » gagnent entre 1524 et 1829 euros et 1 docteur sur 3 ont entre 1830 et 2134 euros.

Pratiquement la moitié des docteurs exerçant un emploi en entreprise ont un salaire égal ou supérieur à 2439 euros. À l’inverse, les docteurs employés par l’Etat ont pour moitié d’entre eux un salaire inférieur à 1830 euros. Quant à ceux qui travaillent dans une association, la part des salaires se situe pour moitié entre 1524 et 2134 euros et pour moitié égale ou supérieure à 2135 euros.

Le salaire mensuel net des docteurs en emploi à temps plein 30 mois après l’obtention de leur thèse varie selon le lieu d’emploi. Les docteurs qui ont le salaire le plus élevé exercent leur emploi en grande partie en région parisienne (62%) puis à l’Etranger (43%).

Si nous comparons avec les promotions 96, 97 et 98, on constate uniquement une augmentation du taux de docteurs ayant un salaire égal ou supérieur à 2439 euros (22% contre 16%).

³ Pour la lecture de ce type de graphique (dit « boîte à moustaches ») voir page 13

Tableau 18 : Salaire mensuel net 30 mois après l'obtention de la thèse

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Lieu d'emploi	Moins de 1524 €	1524 € à 1829 €	1830 € à 2134 €	2135 € à 2438 €	2439 € et plus	Effectif
Ecole doctorale*						
SPI	4%	23%	30%	16%	27%	189
SMRE	8%	26%	32%	17%	17%	132
BS	14%	42%	20%	11%	13%	64
SES	3%	41%	19%	15%	22%	79
Catégorie professionnelle**						
Maîtres de conférences	-	46%	35%	13%	6%	144
Chercheurs titulaires et assimilés	9%	25%	39%	16%	11%	46
Post doc&chercheurs contractuels	15%	27%	23%	15%	20%	69
ATER & enseignants contractuels	17%	55%	22%	6%	-	27
Autres enseignants	15%	11%	19%	11%	44%	30
Cadres techniques et ingénieurs	3%	8%	22%	24%	43%	107
Autres cadres	-	37%	26%	16%	21%	26
Employeur***						
Etat	9%	38%	28%	14%	11%	316
Entreprise	3%	8%	22%	21%	46%	114
Association	-	18%	29%	18%	35%	23
Lieu d'emploi						
Métropole lilloise	6%	41%	28%	14%	11%	192
Nord (hors Métropole lilloise)	4%	16%	32%	24%	24%	30
Pas-de-Calais	4%	32%	14%	32%	18%	27
Région parisienne	-	11%	19%	8%	62%	45
Autres régions françaises	9%	27%	33%	15%	16%	127
Etranger	11%	11%	19%	16%	43%	45
Ensemble	7%	29%	27%	15%	22%	466
Comparaison promos 96, 97, 98	7%	34%	26%	18%	16%	566

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

* Y compris 1 diplômé d'un doctorat Géosciences et 1 diplômé d'un doctorat Histoire des sciences.

** Y compris 7 indépendants et 10 professions intermédiaires.

*** Y compris 6 diplômés travaillant en collectivité locale et 7 indépendants.

N.B. : Pour pouvoir comparer les promotions 2000, 2001 et 2002 avec les promotions 96, 97 et 98, il a fallu chercher une équivalence en euros pour le salaire mensuel net qui était exprimé en francs. Ce qui équivaut à :

Moins de 1524 € = moins de 10000 francs.

De 1524 à 1829 € = de 10000 à 11999 francs.

De 1830 à 2134 € = de 12000 à 13999 francs.

De 2135 à 2438 € = de 14000 à 15999 francs.

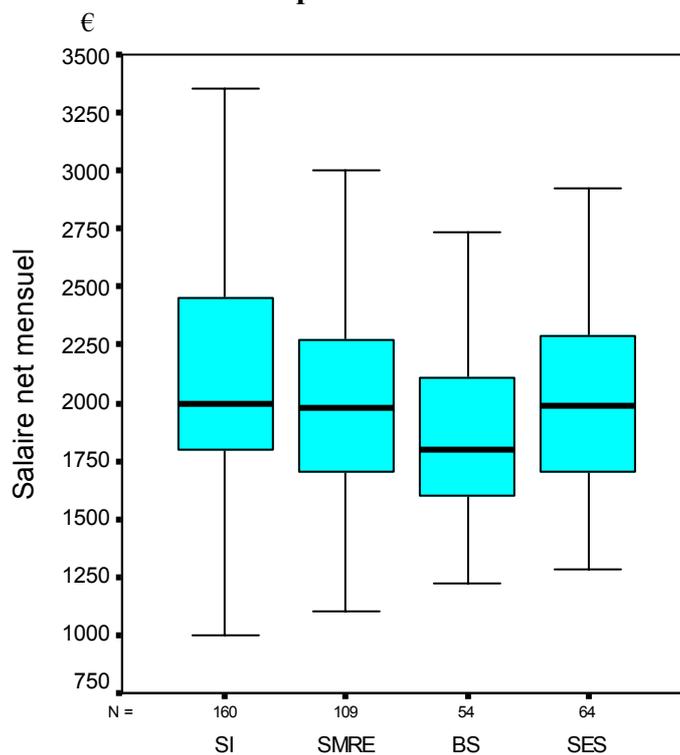
2439 € et plus = 16000 francs et plus.

Tableau 19 : Indicateurs statistiques du salaire mensuel net 30 mois après l'obtention de la thèse
 - Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL -

Moyenne		2108
Médiane		1988
Minimum		1000
Maximum		4800
Centiles	25	1700
	50	1988
	75	2300

Graphe n°8*

Évolution du salaire mensuel net 30 mois après l'obtention de la thèse selon l'école doctorale



* Cf note de lecture page 13

Chapitre 5

CONCLUSION

Au terme de cette étude, plusieurs constats et réflexions peuvent être faits.

- Après une forte **progression du nombre de thèses délivrées à l'USTL** entre 1992 et 2000 (de 73 docteurs français en 1992 à 237 en 2000), les effectifs de diplômés ont légèrement baissé en 2001 (174 docteurs français) puis stagnent en 2002 (175 docteurs français).

- Les **conditions de réalisation des thèses** sont grandement déterminées par le fait de bénéficier, ou non, d'un **financement pour la réalisation de la thèse**. Or, il existe en la matière une grande disparité entre les écoles doctorales.

Si seulement 9% des docteurs scientifiques n'avaient aucun financement pour la réalisation de leur thèse, ceci était le cas de 50% des docteurs de l'ED SES.

La conséquence directe du manque de financement qui touche l'ED SES est l'allongement du temps nécessaire à l'obtention du doctorat. 46% des docteurs de l'ED SES ont mis plus de 5 ans pour obtenir leur doctorat alors que ce n'est le cas que de 7% des docteurs des ED scientifiques.

- Si on mesure la qualité de l'insertion professionnelle au regard des **taux d'emploi et de chômage**, on constate une très bonne insertion professionnelle des docteurs de l'USTL pour les promotions 2000, 2001 et 2002 : 92% des docteurs sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur thèse et le taux de chômage n'est que de 7%. Ces taux s'appliquent pour toutes les ED. Seuls les docteurs de l'ED SMRE ont un taux d'emploi légèrement inférieur à ceux des autres ED (88%) et un taux de chômage un peu plus important (11%).

On constate malgré tout une **importance de la part des emplois CDD** qui nous conduit à modérer notre jugement sur la qualité de l'insertion professionnelle des docteurs. Près d'un docteur en emploi sur quatre est dans une situation jugée instable (cela est même le cas de plus de la moitié des docteurs de l'ED BS en emploi).

- Si on compare l'insertion professionnelle des docteurs 18 mois après l'obtention de leur thèse et 30 mois après (graphe n°3), on constate qu'elle évolue fortement. 18 mois après la soutenance de la thèse, les docteurs sont pratiquement autant à être en emploi CDI qu'en emploi CDD (45,4% contre 43,7%) alors que 30 mois après la soutenance de leur thèse, leur situation est beaucoup plus stable avec 61,4% de docteurs en emploi CDI contre seulement 29,4% des docteurs en emploi CDD.

- 7 docteurs sur 10 des promotions 96, 97 et 98 se disaient tout à fait satisfaits de leur emploi alors que ce n'est plus le cas que de un tiers des docteurs des promotions 2000, 2001 et 2002 ; 4 docteurs sur 10 se disent d'ailleurs insatisfaits.

- De même, l'Etat représente une part plus importante comme employeur pour les promotions actuelles (68% contre 52% pour les promotions 96, 97 et 98) au détriment des entreprises (24% contre 43%).

ANNEXE

Comparaison entre les « docteurs ingénieurs » et les « docteurs universitaires ».

La majorité des titulaires d'un diplôme d'ingénieur de niveau Bac+5 se trouve dans les ED SPI et SMRE.

Un tiers des diplômés de l'ED SPI sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur en plus de leur doctorat, c'est le cas d'un quart des diplômés de l'ED SMRE (tableau 20).

Parmi ces diplômés des deux ED, nous constatons (tableau 21) que si les 2 types de diplômés sont devenus à part égale (40%) fonctionnaires, les docteurs ingénieurs ont un statut privé plus stable que les docteurs universitaires (respectivement 48% ont un emploi CDI contre 28%).

De même les docteurs ingénieurs ne sont que 3% au chômage 30 mois en moyenne après la soutenance de leur thèse alors que ceci est le cas de 8% des docteurs universitaires.

Ces constats se retrouvent dans le tableau 22 par ED. On notera que le taux de recherche d'emploi plus élevé observé globalement sur l'ED SMRE est essentiellement dû aux docteurs passés par un DEA (13%).

Dans le tableau 23, en ce qui concerne l'employeur, nous constatons la même tendance pour les docteurs universitaires que pour les docteurs ingénieurs avec comme différence que deux tiers des docteurs universitaires travaillent pour l'Etat alors qu'ils ne sont que la moitié pour les docteurs ingénieurs. À l'inverse, pratiquement 4 docteurs ingénieurs sur 10 sont employés par une entreprise alors qu'ils ne sont que 3 diplômés sur 10 pour les docteurs passé par un DEA.

Les docteurs universitaires sont 3 fois plus souvent en situation instable dans l'enseignement supérieur et la recherche (« post doc et chercheurs contractuels ») que les diplômés ingénieurs (14% contre 5%). En outre 4 diplômés ingénieurs sur 10 sont « cadres techniques et ingénieurs » contre 3 diplômés universitaires sur 10.

Il n'y a pas de différence significative pour le lieu d'emploi des diplômés, qu'ils soient universitaires ou qu'ils aient obtenu un diplôme d'ingénieur.

Tableau 20 : Type de formation obtenu selon l'école doctorale d'appartenance
- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL des écoles doctorales SPI et SMRE -

Diplôme Bac+5	Ecole		Ensemble (%)	Effectif
	SPI	SMRE		
DEA seul	65%	78%	71%	241
DEA et Ecole d'Ingénieurs	35%	22%	29%	101
Ensemble	194	148	100,0%	342

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

Tableau 21 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention de la thèse
selon le type de formation obtenu

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL des écoles doctorales SPI et SMRE -

Diplôme Bac+5	DEA seul	DEA et Ecole ingénieurs	Ensemble (%)	Effectif
Situation professionnelle				
Fonctionnaire	41%	39%	40%	137
Emploi CDI	28%	48%	33%	115
Emploi CDD	23%	9%	19%	64
Recherche emploi	8%	3%	7%	23
Autres situations	-	1%	1%	2
Ensemble (%)	100%	100%	100%	
Effectif	241	100		341

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

Tableau 22 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention de la thèse
selon le type de formation obtenu et selon l'école doctorale d'appartenance

- Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL des écoles doctorales SPI et SMRE -

Situation professionnelle Ecole doctorale	Fonctionnaire	Emploi CDI	Emploi CDD	Recherche emploi	Autres	Ensemble (%)	Effectif
SPI							
DEA seul	52%	25%	17%	5%	1%	100%	126
DEA et Ecole d'ingénieurs	38%	49%	10%	3%	-	100%	67
Total	47%	33%	15%	4%	1%	100%	193
SMRE							
DEA seul	28%	31%	28%	13%	-	100%	116
DEA et Ecole d'ingénieurs	44%	47%	3%	3%	3%	100%	32
Total	31%	34%	23%	11%	1%	100%	148
Ensemble	137	115	63	24	2		341

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

Tableau 23 : Indicateurs de situation d'emploi selon le type de formation obtenu
 - Docteurs 2000, 2001 et 2002 de l'USTL des écoles doctorales SPI et SMRE -

Diplôme Bac+5	DEA seul	DEA et Ecole ingénieurs	Ensemble (%)	Effectif
Employeur				
Etat	66%	53%	63%	198
Collectivité locale	1%	-	-	1
Entreprise	29%	37%	31%	98
Association	3%	7%	4%	13
Indépendant	1%	3%	2%	6
Catégorie professionnelle				
Maîtres de conférences	30%	30%	30%	95
Chercheurs titulaires et assimilés	9%	13%	10%	32
Post doc & chercheurs contractuels	14%	5%	11%	35
ATER & enseignants contractuels	5%	6%	6%	18
Autres enseignants	8%	1%	6%	19
Cadres techniques et ingénieurs	27%	41%	31%	98
Autres cadres	3%	3%	3%	8
Autres	4%	1%	3%	11
Lieu d'emploi				
Métropole lilloise	38%	38%	38%	120
Nord (hors Métropole lilloise)	5%	6%	6%	18
Pas-de- Calais	6%	7%	6%	20
Région parisienne	11%	13%	11%	37
Autres régions françaises	30%	30%	30%	94
Etranger	10%	6%	9%	27
Ensemble	220	96	100%	316

Source : USTL – OFIP (Docteurs 2000, 2001 et 2002)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Répertoire des sigles	3
Chapitre 1 : Présentation de l'étude	5
I - Les objectifs de l'étude.....	6
II - La population étudiée.....	6
III - Le délai d'interrogation, technique d'enquête et taux de réponse.....	6
IV - La pondération des fichiers et leur traitement.....	7
V - Définition des écoles doctorales.....	7
Chapitre 2 : Caractéristiques de la population	9
I - Doctorats, écoles doctorales.....	10
II - Données sociodémographiques.....	11
III - Données scolaires.....	14
IV - Réalisation et obtention de la thèse.....	17
Chapitre 3 : Évolution de la situation professionnelle et premier emploi exercé après l'obtention du doctorat	21
I - Évolution des situations.....	22
II - Premier emploi exercé après l'obtention du doctorat.....	26
Chapitre 4 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention de la thèse	29
I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention de la thèse.....	30
II - Catégorie professionnelle des emplois exercés 30 mois après l'obtention de la thèse.....	31
III - Données selon l'école doctorale sur les emplois exercés 30 mois après l'obtention de la thèse.....	33
IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention de la thèse.....	35
V - Salaire mensuel net 30 mois après l'obtention de la thèse.....	37
Chapitre 5 : Conclusion	41
Annexes : Comparaison entre les docteurs ayant obtenu un Bac+5 universitaire et les docteurs ayant obtenu aussi un diplôme d'ingénieur	43